



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission: 29-10-2014

Date de révision: 29-10-2014

Version 1

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit **Gulf Multi-Vehicule ATF**
Code du produit 04117/1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Fluides pour transmissions automatiques
Utilisations déconseillées Toute autre fin

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Gulf Oil Supply Company Limited
B2 Industry Street, Qormi, QRM 3000, Malta
+44 207 321 6219
products@gulfoilltd.com sds@gulfoilltd.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe (+) 44 808 189 0979 Code 334276
(+) 1 760 476 3961 Code 334276
(+) 32 (0) 3241 33 55

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Réglementation (CE) No. 1272/2008

Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3 - (H412)
---	----------------------

Contient 2-(heptadecenyl)-4,5-dihydro-1H-imidazole-1-ethanol, Ethanol, 2,2'-iminobis-, N-tallow alkyl derivs., 1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol, Acetamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs., 1,2-Propanediol, 3-amino-, N,Ndicoco alkyl derivs., Benzene, polypropene derivatives, sulfonated, calcium salts, C14-18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid
Peut produire une réaction allergique

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement
Aucun(e)

Mentions de danger

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH208 - Contient 2-(heptadecenyl)-4,5-dihydro-1H-imidazole-1-ethanol, Ethanol, 2,2'-iminobis-, N-tallow alkyl derivs., 1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol, Acetamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs., 1,2-Propanediol, 3-amino-, N,Ndicoco alkyl derivs., Benzene, polypropene derivatives, sulfonated, calcium salts, C14-18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid
Peut produire une réaction allergique**Mentions préventives - UE (§28, 1272/2008)**

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P501 - Eliminer le contenu/le conteneur dans une décharge agréée

2.3. Autres risques

Pas d'information disponible

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.1. Substances / 3.2. Mélanges**

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'Enregistrement REACH
Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)	-	-	50% - 100%	Asp. Tox. 1 (H304) (EUH066)	-
Highly refined base oil (Viscosity >20.5 cSt @40°C)	-	-	25% - 50%	**	-
Highly refined, low viscosity base oil (Viscosity <7 cSt @40°C)	-	-	2.5% - 10%	Asp. Tox. 1 (H304) (EUH066)	-
Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich	800-172-4	398141-87-2	1% - 2.5%	Aquatic Chronic 2 (H411)	01-2119969520-35-xx xx
Acetamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs.	471-920-1	NOT AVAILABLE	0% - 1%	Skin Sens. 1 (H317)	01-0000019770-68-xx xx
1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol	266-582-5	67124-09-8	0% - 1%	Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	01-2119953277-30-xx xx
1,2-Propanediol, 3-amino-, N,Ndicoco alkyl derivs.	482-000-4	NOT AVAILABLE	0% - 1%	Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-0000020142-86-xx xx
Ethanol, 2,2'-iminobis-, N-tallow alkyl derivs.	263-177-5	61791-44-4	0% - 1%	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1C (H314) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Eye Dam. 1 (H318) Met. Corr. 1 (H290)	aucune donnée disponible

Diphénylamine	204-539-4	122-39-4	0% - 1%	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) STOT RE 2 (H373) Acute Tox. 3 (H331) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	aucune donnée disponible
C14-18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid	-	NOT AVAILABLE	0% - 1%	Skin Sens. 1B (H317)	aucune donnée disponible
Benzene, polypropene derivatives, sulfonated, calcium salts	-	NOT AVAILABLE	0% - 1%	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	aucune donnée disponible
2-(heptadecenyl)-4,5-dihydro-1H-imidazole-1-ethanol	248-248-0	27136-73-8	0% - 1%	Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Eye Dam. 1 (H318) Skin Corr. 1C (H314) Skin Sens. 1 (H317)	aucune donnée disponible

Informations supplémentaires

Produits contenant une huile minérale incluant moins de 3 % d'extrait de DMSO comme mesuré selon IP 346.

Pour plus d'informations sur les huiles de base, voyez la section 15.

** Les substances pour lesquelles il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition professionnelle.

Texte complet des phrases H et EUH : voir en section 16

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours**Conseils généraux**

Peut déclencher une réaction allergique. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Peut provoquer une allergie cutanée. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes principaux**

Peut provoquer une réaction allergique de la peau

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**Avis aux médecins**

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

SECTION 5 : MESURES ANTI-INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin, Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse, Jet d'eau ou brouillard d'eau, Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Danger particulier**

Les ruissellements d'eau peuvent nuire à l'environnement. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée). En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Ce produit présente un risque d'incendie, parce qu'il flotte sur l'eau. Des matières combustibles.

Produits dangereux résultant de la décomposition

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éliminer les sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8/12/13 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7 : MANIPULATION ET CONSERVATION

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles

Agents oxydants

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation recommandée

Fluides pour transmissions automatiques

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom Chimique	Union Européenne	Royaume Uni	France	Espagne
Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)				VLA-EC: 10 mg/m ³ VLA-ED: 5 mg/m ³
Highly refined base oil (Viscosity >20.5 cSt @40°C)				VLA-EC: 10 mg/m ³ VLA-ED: 5 mg/m ³
Highly refined, low viscosity base oil (Viscosity <7 cSt @40°C)				VLA-EC: 10 mg/m ³ VLA-ED: 5 mg/m ³
Diphénylamine		STEL: 20 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	VME: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

Nom Chimique	Allemagne	Italie	Portugal	Pays-Bas
Diphénylamine			TWA: 10 mg/m ³	

Nom Chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Irlande
Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)				STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ (Mist)
Highly refined base oil (Viscosity >20.5 cSt @40°C)				STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ (Mist)
Highly refined, low viscosity base oil (Viscosity <7 cSt @40°C)				STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ (Mist)
Diphénylamine	Skin STEL 1.4 ppm STEL 10 mg/m ³ MAK: 0.7 ppm MAK: 5 mg/m ³	MAK: 10 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³

Nom Chimique	Finlande	Danemark	Norvège	Suède
Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)	TWA: 5mg/m ³ (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m ³ (Olietåge)	TWA: 1 mg/m ³ (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m ³ STV: 3 mg/m ³ (Oljedimma)
Highly refined base oil (Viscosity >20.5 cSt @40°C)	TWA: 5mg/m ³ (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m ³ (Olietåge)	TWA: 1 mg/m ³ (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m ³ STV: 3 mg/m ³ (Oljedimma)
Highly refined, low viscosity base oil (Viscosity <7 cSt @40°C)	TWA: 5mg/m ³ (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m ³ (Olietåge)	TWA: 1 mg/m ³ (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m ³ STV: 3 mg/m ³ (Oljedimma)
Diphénylamine	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	LLV: 4 mg/m ³ STV: 12 mg/m ³

Nom Chimique	République Tchèque	Hongrie	Bulgarie	Roumanie
Diphénylamine	Ceiling: 20 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ Skin		TWA: 10.0 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Travailleurs Toxicité systémique

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich		44 mg/kg	3.1 mg/m ³			
Acetamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs.					417.36 µg/cm ²	
1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol		3.34 mg/kg	11.8 mg/m ³			

Travailleurs Effets locaux

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long term - Inhalation exposure	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol					215.4 µg/cm ²	

Consommateurs Toxicité systémique

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich	0.4 mg/kg	22 mg/kg	0.8 mg/m ³			
1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol		1.67 mg/kg	2.9 mg/m ³	0.84 mg/kg		

Consommateurs Effets locaux

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation

1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol					107.7 µg/cm ²	
---------------------------------	--	--	--	--	--------------------------	--

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom Chimique	Eau douce	Eau de mer	Sédiment d'eau douce	Sédiment marin	Sol
Highly refined, low viscosity base oil (Viscosity <7 cSt @40°C)					3416 mg/kg
Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxyde, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich	0.0024 mg/L	0.00024 mg/L	0.435 mg/kg	0.0435 mg/kg	0.086 mg/kg
Acetamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs.	0.4 mg/L	0.04 mg/L	17100 mg/kg	1701 mg/kg	
1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol	0.0064 mg/L	0.00064 mg/L	1.8 mg/kg	0.18 mg/kg	0.21895 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains

Gants de protection. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection à manches longues.

Protection respiratoire

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

Mesures d'hygiène

Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Risques thermiques**

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Aucun(e)s dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base****État physique @20°C**
Odeurliquide
type hydrocarbure**Aspect**
Seuil olfactifEffacer ambre
Sans objetPropriétéValeursNote**pH**

Pas d'information disponible

Point de fusion/congélation

Pas d'information disponible

Point/intervalle d'ébullition

Pas d'information disponible

Point d'éclair

204 °C / 399 °F

ASTM D 92

Taux d'évaporation

Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

limite d'inflammabilité supérieure	Pas d'information disponible Pas d'information disponible	
Pression de vapeur	Pas d'information disponible	
Densité de vapeur	Pas d'information disponible	
Densité relative	0.8508	@15°C
solubilité(s)	Insoluble dans l'eau	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Sans objet	
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité, cinématique	35 cSt @ 40 °C	ASTM D 445
Propriétés explosives	Sans objet	
Propriétés comburantes	Sans objet	

AUTRES INFORMATIONS

Viscosité, cinématique (100°C)	7.3 cSt @ 100°C	ASTM D 445
Point d'écoulement	-48 °C / -54 °F	ASTM D 97
Teneur en COV	Aucune information disponible	

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles, Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur le produit - Voies majeures d'exposition**

Inhalation	Aucun(e) connu(e)
Contact avec les yeux	Aucun(e) connu(e)
Contact avec la peau	En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Diphénylamine	2.17: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	3.47-4.14: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through		1.69 - 2.46: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est non facilement biodégradable, mais il peut être biodégradé par les micro-organismes et est donc considéré comme étant intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom Chimique	log Pow
Diphénylamine	3.5

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e)

SECTION 13 : ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Respecter toutes les précautions indiquées sur l'étiquette jusqu'à ce que le récipient soit nettoyé, recyclé ou détruit.

Autres données Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

non réglementé

14.2. Nom d'expédition ONU

non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

aucun(e)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucun(e)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

IMDG/IMO non réglementé

ADR/RID non réglementé

ICAO/IATA non réglementé

SECTION 15 : MENTIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP) (CE 1272/2008)
Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

L'huile de base hautement raffinée (viscosité supérieure à 20,5 cSt à 40 °C) contient au moins une substance dont les numéros CAS/CE et les numéros d'enregistrement REACH sont les suivants :

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH
Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic	64741-88-4	265-090-8	01-2119488706-23-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined light paraffinic	64741-89-5	265-091-3	01-2119487081-40-xxxx
Residual oils (petroleum), solvent deasphalted	64741-95-3	265-096-0	01-2119487081-40-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined heavy naphthenic	64741-96-4	265-097-6	01-2119483621-38-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined light naphthenic	64741-97-5	265-098-1	01-2119480374-36-xxxx
Residual oils (petroleum), solvent-refined	64742-01-4	265-101-6	01-2119488707-21-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic	64742-52-5	265-155-0	01-2119467170-45-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	64742-53-6	265-156-6	01-2119480375-34-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1	01-2119484627-25-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	64742-55-8	265-158-7	01-2119487077-29-xxxx
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	265-159-2	01-2119480132-48-xxxx
Residual oils (petroleum), hydrotreated	64742-57-0	265-160-8	01-2119489287-22-xxxx
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated spent	64742-58-1	265-161-3	
Residual oils (petroleum), solvent-dewaxed	64742-62-7	265-166-0	01-2119480472-38-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic	64742-65-0	265-169-7	01-2119471299-27-xxxx
Paraffin oils (petroleum), catalytic dewaxed heavy	64742-70-7	265-174-4	01-2119487080-42-xxxx
Paraffin oils (petroleum), catalytic dewaxed light	64742-71-8	265-176-5	01-2119485040-48-xxxx

Lubricating oils (petroleum), C>25, hydrotreated bright stock-based	72623-83-7	276-735-8	
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based, high-viscosity	72623-85-9	276-736-3	01-2119555262-43-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	72623-86-0	276-737-9	01-2119474878-16-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4	01-2119474889-13-xxxx
Lubricating oils	74869-22-0	278-012-2	01-2119495601-36-xxxx
White mineral oil (petroleum)	8042-47-5	232-455-8	

Les huiles minérales ou hydrocarbures hautement raffinés à faible viscosité (supérieure à 7 cSt et inférieure à 20,5 cSt à 40 °C) contiennent au moins une substance dont les numéros CAS/CE et les numéros d'enregistrement REACH sont les suivants :

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	63742-54-7	265-157-1	01-2119484627-25-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic	64741-88-4	265-090-8	01-2119488706-23-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined light paraffinic	64741-89-5	265-091-3	01-2119487067-30-xxxx
Residual oils (petroleum), solvent deasphalted	64741-95-3	265-096-0	01-2119487081-40-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined heavy naphthenic	64741-96-4	265-097-6	01-2119483621-38-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined light naphthenic	64741-97-5	265-098-1	01-2119480374-36-xxxx
Residual oils (petroleum), solvent-refined	64742-01-4	265-101-6	01-2119488707-21-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic	64742-52-5	265-155-0	01-2119467170-45-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	64742-53-6	265-156-6	01-2119480375-34-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	64742-55-8	265-158-7	01-2119487077-29-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic	64742-56-9	265-159-2	01-2119480132-48-xxxx
Residual oils (petroleum), hydrotreated	64742-57-0	265-160-8	01-2119489287-22-xxxx
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated spent	64742-58-1	265-161-3	
Residual oils (petroleum), solvent-dewaxed	64742-62-7	265-166-0	01-2119480472-38-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic	64742-65-0	265-169-7	01-2119471299-27-xxxx
Paraffin oils (petroleum), catalytic dewaxed light	64742-71-8	265-176-5	01-2119485040-48-xxxx
Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated	68037-01-4	500-183-1	01-2119486452-34-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C>25, hydrotreated bright stock-based	72623-83-7	276-735-8	
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based, high-viscosity	72623-85-9	276-736-3	01-2119555262-43-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	72623-86-0	276-737-9	01-2119474878-16-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4	01-2119474889-13-xxxx
Lubricating oils	74869-22-0	278-012-2	01-2119495601-36-xxxx

L'huile de base hautement raffinée à faible viscosité (inférieure à 7 cSt à 40 °C) contient au moins une substance dont les numéros CAS/CE et les numéros d'enregistrement REACH sont les suivants :

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	63742-54-7	265-157-1	01-2119484627-25-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	64742-53-6	265-156-6	01-2119480375-34-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	64742-55-8	265-158-7	01-2119487077-29-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic	64742-56-9	265-159-2	01-2119480132-48-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic	64742-65-0	265-169-7	01-2119471299-27-xxxx
Dec-1-ene, dimers, hydrogenated	68649-11-6	500-228-5	
Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	NOT AVAILABLE	926-141-6	01-2119456620-43-xxxx

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

Repr. - Toxicité pour la reproduction

Asp. Tox. - Toxicité par aspiration

Acute Tox. - Toxicité aiguë

Aquatic Acute - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic - Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Eye Dam. - Dommage/irritation de l'œil

Eye Irrit. - Irritation oculaire

Skin Corr. - Corrosion cutanée

Skin Irrit. - Irritation cutanée

Skin Sens. - Sensibilisant cutané

Resp. Sens. - Sensibilisant respiratoire

STOT SE - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

STOT RE - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

VOC - Composés organiques volatils

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

<ul style="list-style-type: none"> • H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables • H225 - Liquide et vapeurs très inflammables • H226 - Liquide et vapeurs inflammables • H270 - Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant • H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant • H272 - Peut aggraver un incendie; comburant • H290 - Peut être corrosif pour les métaux • H300 - Mortel en cas d'ingestion • H301 - Toxique en cas d'ingestion • H302 - Nocif en cas d'ingestion • H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires • H310 - Mortel par contact cutané • H311 - Toxique par contact cutané • H312 - Nocif par contact cutané • H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves • H315 - Provoque une irritation cutanée • H317 - Peut provoquer une allergie cutanée • H318 - Provoque des lésions oculaires graves • H319 - Provoque une sévère irritation des yeux • H330 - Mortel par inhalation. • H331 - Toxique par inhalation • H332 - Nocif par inhalation • H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation • H335 - Peut irriter les voies respiratoires • H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges • H340 - Peut induire des anomalies génétiques 	<ul style="list-style-type: none"> • H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques • H350 - Peut provoquer le cancer • H351 - Susceptible de provoquer le cancer • H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus • H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus • H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel • H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes • H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes • H372 - Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée • H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée • H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques • H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme • H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme • H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme • H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques • H360Df - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité • H360D - Peut nuire au fœtus • H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut occasionner des lésions chez l'enfant à naître • H360F - Peut nuire à la fertilité • H361d - Susceptible de nuire au fœtus • H361fd - Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité • H361f - Susceptible de nuire à la fertilité • EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau • EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande • EUH208 - Peut produire une réaction allergique
--	--

Scénario d'exposition

Pas d'information disponible

Date d'émission:

29-10-2014

Date de révision: 29-10-2014

Révision Sans objet.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.